

ACTION URGENTE

COLOMBIE. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS SOUS SURVEILLANCE

La défenseure colombienne des droits humains Berenice Celeita a été surveillée par des inconnus après s'être rendue aux États-Unis et au Canada pour évoquer les atteintes aux libertés fondamentales commises dans son pays.

Un véhicule est resté garé toute la nuit du 20 au 21 juin 2015 devant le domicile de la défenseure des droits humains **Berenice Celeita** (parfois épelée Celeyta) à Bogotá, la capitale de la Colombie. De sa fenêtre, cette femme a vu que les deux personnes à bord de la voiture prenaient des photos de sa maison. Elle a appelé la police pour signaler les faits et les inconnus sont immédiatement partis.

Berenice Celeita dirige l'Association de recherche et d'action sociale (**NOMADESC**), ONG de défense des droits humains basée à Cali, dans le sud-ouest du pays, et qui agit dans cette région. Cette militante venait de rentrer d'un séjour aux États-Unis et au Canada, pendant lequel elle a évoqué les atteintes des droits humains commises dans le cadre du conflit armé interne qui sévit depuis des années en Colombie, ainsi que la gravité de la situation des droits humains à Buenaventura et l'importance de traduire en justice des acteurs internationaux, notamment dans le domaine économique, qui bénéficient et sont responsables de ces violations.

Par le passé, plusieurs défenseurs des droits humains placés sous surveillance, y compris par les forces de sécurité, ont ensuite été agressés physiquement. La NOMADESC est la cible de menaces de mort répétées depuis ces dernières années.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de vos inquiétudes quant à la sécurité de Berenice Celeita et d'autres membres de la NOMADESC, et exhortez les autorités à prendre des mesures efficaces afin de les protéger, dans le respect total de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur ces événements, à rendre les conclusions publiques et à traduire en justice les responsables présumés ;
- rappelez-leur qu'elles doivent respecter l'obligation qui leur est faite, aux termes de la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'Homme, de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 AOÛT 2015 À :

Président de la Colombie

Juan Manuel Santos
Presidencia de la República
Casa de Nariño, Calle 7. No 6-54.
Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 596 0631

**Formule d'appel : Excmo. Sr.
Presidente Santos, / Monsieur le
Président,**

Ministre de la Défense

Luis Carlos Villegas
Ministerio de Defensa
Carrera 54, no.26-29
Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 266 1003

**Formule d'appel : Sr. Ministro, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

NOMADESC
Carrera 9 No 4-53
Barrio San Antonio, Cali, Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

COLOMBIE. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS SOUS SURVEILLANCE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis le début du conflit armé de longue date qui déchire la Colombie, les forces de sécurité et les paramilitaires accusent souvent des membres d'organisations de défense des droits humains, de syndicats et d'autres organisations à vocation sociale de collaborer ou de sympathiser avec la guérilla. Ceux-ci sont donc souvent victimes d'homicides, de menaces ou de disparitions forcées. Des défenseurs des droits humains sont également menacés, et parfois tués, par des groupes de guérilleros qui les accusent de collaborer avec l'ennemi.

Berenice Celeita et d'autres membres de la NOMADESC reçoivent des menaces depuis de nombreuses années. Cette organisation lutte pour obtenir justice dans des cas de graves violations des droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires. Elle collabore étroitement avec les populations d'origine africaine, indigènes et paysannes victimes de graves atteintes à leurs droits, commises par des paramilitaires et des membres des forces de sécurité dans le cadre du développement de projets économiques de grande ampleur, notamment dans les domaines minier, hydroélectrique ou agroalimentaire.

Buenaventura est un grand port situé dans le département du Valle del Cauca. Plusieurs projets d'infrastructures de grande envergure sont en cours dans cette ville, où des groupes paramilitaires sont encore bien présents. De nombreux homicides, déplacements forcés et disparitions forcées y ont été signalés. Généralement, les corps sans vie sont jetés dans des cimetières clandestins ou en mer, ce qui explique que l'on soit toujours sans nouvelles de bien des victimes.

Malgré la forte présence des forces de sécurité, les paramilitaires continuent d'opérer dans la région sans que les autorités fassent le nécessaire pour les en empêcher. Selon des témoins, les forces de sécurité savent qui sont les paramilitaires et où vivent leurs commandants mais elles ne prennent aucune mesure décisive pour démanteler ces groupes. De la même manière, les autorités savent dans quels endroits les paramilitaires tuent généralement leurs victimes et où se trouvent les cimetières clandestins qu'ils utilisent.

Noms : Berenice Celeita (f) et d'autres membres de la NOMADESC
Hommes et femmes

AU 140/15, AMR 23/1945/2015, 26 juin 2015